



Schweizerischer Verband für Weiterbildung
Fédération suisse pour la formation continue
Federazione svizzera per la formazione continua
Swiss Federation for Adult Learning

Statistique des prestataires de formation continue

2007

Editeur:

Fédération suisse pour la formation continue FSEA
Schweizerischer Verband für Weiterbildung SVEB

Adresse:

FSEA – SVEB
Oerlikonerstr. 38
8057 Zurich
Tél. 0848 33 34 33
Fax 01 311 64 59

Courriel: sveb@alice.ch

Page Internet: www.alice.ch

Analyse des données et rapport:

SVEB/FSEA, Irena Sgier, lic. ès Lettres, collaboratrice scientifique
Courriel: irena.sgier@alice.ch

Traduction du rapport d'allemand en français:

Philippe Domont, Médiateur FSM, Ing. EPF-Zurich, www.conflicts.ch

Zurich, juin 2008

Table des matières

Introduction	4
L'essentiel en quelques mots	6
1. Institutions: Statut et catégories de membres.....	7
2. Offres: Heures de cours, inscriptions, heures-participants	10
2.1 Heures de cours	10
2.2 Heures-participants.....	11
2.3 Financement des frais de cours	13
2.4 Inscriptions	17
2.5 Nombre de cours.....	18
3. Responsables de cours	20
4. Tendances	23
4.1 Les tendances concernant les thèmes	23
4.2 Les tendances concernant les groupes cibles.....	26
5. Défis futurs.....	28
6. Questions méthodologiques	29
Annexe	32
Liste des tableaux et figures	
Questionnaire et guide	
Indications bibliographiques	

Introduction

L'enquête statistique de la FSEA auprès de ses membres institutionnels s'est déroulée tous les deux ans jusqu'en 2001. L'interruption qui a suivi n'est pas due à un manque d'intérêt, mais bien au contraire à une démarche destinée à élargir les données statistiques: en 2002, le Forum de la formation continue a en effet élaboré un mandat d'étude conceptuelle dont le but a été de proposer les modalités d'une statistique suisse globale en matière de formation continue.

Une telle statistique n'est pas une fin en soi. Des résultats d'enquête solides constituent en effet une base essentielle pour planifier les offres de formation et pour développer les conditions cadres qui permettent à ces offres de se réaliser.

Les informations statistiques sont aussi considérées en règle générale comme une part indispensable des bases de décision sur le plan politique pour réguler le système de formation. Le fait que la formation continue ne dispose que de bribes de statistiques entraîne des conséquences d'autant plus graves que ce secteur traverse actuellement une phase cruciale et très dynamique. L'élaboration des bases de la première loi nationale sur la formation continue est en cours. Le parlement comme l'administration fédérale sont pleinement engagés dans un processus qui marquera fortement l'avenir de la formation continue. Les acteurs politiques, qui doivent poser ces jalons, sont cependant dépourvus des bases statistiques dont disposent les autres secteurs de la formation.

L'étude conceptuelle mentionnée plus haut a été présentée en juillet 2003 sous le titre « Statistique harmonisée sur la formation continue en Suisse » (ce rapport peut être téléchargé à partir de www.forum-formationcontinue.ch (Forum formation continue suisse) sous la rubrique Download – Statistique. Une variante minimale, une variante intermédiaire et une variante maximale y sont proposées, sachant dès le départ que dans un premier temps, la variante minimale serait favorisée. Cette dernière comprenait quatre modules consacrés aux participants, à l'offre, aux prestataires et aux employeurs. Il était prévu alors de réunir et unifier les programmes statistiques en cours, parmi lesquelles les enquêtes de l'office fédéral de la statistique auprès des participants et les enquêtes FSEA auprès des prestataires.

La FSEA s'est engagée de concert avec le Forum suisse de la formation continue pour réaliser ce projet. Malheureusement, ce projet n'a pas pu se réaliser jusqu'ici en raison de l'absence de financement, et cela malgré le fait que son utilité est unanimement reconnue et que l'Office fédéral de la statistique a accueilli favorablement le rapport.

C'est pour ces raisons que la FSEA a décidé début 2008 de reconduire l'ancienne enquête auprès des prestataires. Dans la mesure du possible, et lorsque cela semble judicieux, les résultats de l'enquête FSEA sont mis en lien avec ceux de l'Office fédéral, dont la statistique en matière de formation continue est la plus étendue actuellement (ESPA). Ceci ne remplace cependant pas la statistique combinée qui était souhaitée.

Il est prévu de réaliser l'enquête auprès des prestataires annuellement à partir de 2007. En raison des événements mentionnés ci-dessus, il n'a pas été possible d'avertir les membres FSEA de la reprise des relevés. Cela explique qu'en 2007, certains membres, dont plusieurs fédérations, n'ont pas disposé du temps nécessaire pour livrer leurs données ou celles de leurs propres membres.

La statistique des prestataires de cette année a donc encore un caractère provisoire. La FSEA va en développer le contenu avec pour objectif d'obtenir une vue d'ensemble complète des organisations membres de la FSEA et du paysage de la formation continue.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement tous les membres qui ont rempli le questionnaire et ceux qui ont contribué à l'amélioration des statistiques par leurs remarques.

Vos souhaits, indications et critiques, que vous soyez membres ou non membres, restent les bienvenus! N'hésitez pas à nous contacter par tél. (SVEB Zurich, Tel. 044 311 64 55) ou par courriel (irena.sgier@alice.ch).

D'avance grand merci pour votre collaboration!

FSEA / SVEB, juin 2008

L'essentiel en quelques mots

Ce rapport statistique est issu d'une enquête menée auprès des membres institutionnels de la FSEA. Il fait suite, après une période d'interruption, aux rapports statistiques des prestataires publiés périodiquement jusqu'en 2001. Ce rapport s'appuie sur le questionnaire modifié de 2001.

Selon une enquête menée par l'Office fédéral de la statistique auprès des participants à des cours de formation, 2.6 millions d'inscriptions à des cours (participations à des cours) ont lieu chaque année en Suisse. La statistique FSEA couvre près de 610'000 inscriptions, donc environ un quart de l'offre totale.

Année de référence: 2007 (dans certains cas, 2 semestres 2006/07 ou 2007/08 au lieu de l'année civile)

Date de l'enquête: Avril-mai 2008

Membres contactés: 72 membres (dont 19 associations faïtières ou réseaux suprarégionaux)

Année	Inscriptions	Heures de cours	Heures - participants	Nombre de cours	Nbre respons. de cours
2007	609'869	2'487'782	22'134'176	71'000	11'700
2001	849'164	1'911'979	18'404'372	23'767	19'078
1999	783'963	1'647'893	23'727'839	22'845	17'160
1997	889'676	1'820'361	22'509'178	9'545	18'760

Tableau 1. Comparaison des chiffres clés pour la période 1997-2007 (Source: FSEA 2008)

Le nombre de membres inclus dans la statistique, soit environ 70 membres, est resté stable durant les quatre années figurant au tableau. Il manque cependant en 2007 plusieurs prestataires importants qui n'ont pas disposé du temps nécessaire pour livrer leurs statistiques.

La principale différence concernant le nombre de cours s'explique par le fait que le plus gros prestataire, les Ecoles-club, ne saisissent pas ce nombre. Autrement dit, les Ecoles-club manquent dans cette catégorie jusqu'à l'année 2001, alors qu'elles sont présentes dans les autres catégories.

Pour 2007, le nombre de cours des Ecoles-club a été estimé; des données exactes seront disponibles dès 2009.

Perspectives

A partir de 2008, la FSEA reprendra vraisemblablement un rythme annuel dans la publication de ses statistiques et développera leur contenu. La prochaine enquête est prévue début 2009 et portera sur l'année 2008.

1. Institutions: Statut et catégories de membres

L'ensemble des membres institutionnels de la FSEA ont été contactés par courriel en avril 2008 et sollicités pour participer à l'enquête. Le nombre total de membres est de 517, dont 246 sont institutionnels et 271 individuels.

72 membres ont rempli et renvoyé le questionnaire, soit un taux de participation de 27%.

Malheureusement, plusieurs organisations faitières n'ont pas pu être incluses, parmi elles la Société suisse des employés de commerce, le groupe d'institutions de formation Kalaidos et la Fédération Suisse pour l'Education des Parents. Ces organismes, par manque de temps, ne sont pas parvenus à rassembler les données de leurs membres. Il est prévu que ces membres participent à la prochaine enquête.

Catégories de membres FSEA	Nombre	Pourcentage	Pourcentages cumulés
Catégorie 1	19	26	26
Catégorie 2	48	67	93
Non membres / autres	5	7	100
Total	72	100	

Tableau 2. Catégories de membres au sein de la FSEA (Source: FSEA 2008)

Parmi les membres intégrés dans l'enquête, 51 ont leur siège en Suisse alémanique et 21 en Suisse romande. Même si le siège des organisations faitières et des prestataires les plus importants (Ecoles-club) se trouve dans une région linguistique donnée, les cours sont cependant proposés dans toute la Suisse.

Le nombre d'institutions intégrées dans l'enquête est nettement supérieur à ce que le tableau ci-dessus peut suggérer. En effet, les 19 membres de la catégorie 1, même s'ils ne comptent que pour un membre, sont eux-mêmes des organisations faitières ou des réseaux suprarégionaux qui ont collectés les informations de leurs membres et les ont intégrés dans l'enquête. C'est par exemple le cas des Ecoles-club Migros et de la Fédération des Universités Populaires.

Les types d'**organismes prestataires** inclus dans la statistique sont les suivants:

Catégories de statuts	Nombre de prestataires	Pourcentage des prestataires	Pourcentages cumulés
Organisme privé à but non lucratif (association, fédération, etc.)	30	42	42
Ecole privée (y compris Ecoles-club Migros)	13	18	60
Autre école publique	9	12	72
Haute école, haute école spécialisée	6	8	81
Ecole spécialisée supérieure	6	8	89
Organisation politique, syndicale, confessionnelle	4	6	94
Entreprise individuelle, formateur/-trice indépendant/e	2	3	97
Autres	2	3	100
Total	72	100	

Tableau 3. Statut des organismes prestataires (Source: FSEA 2008)

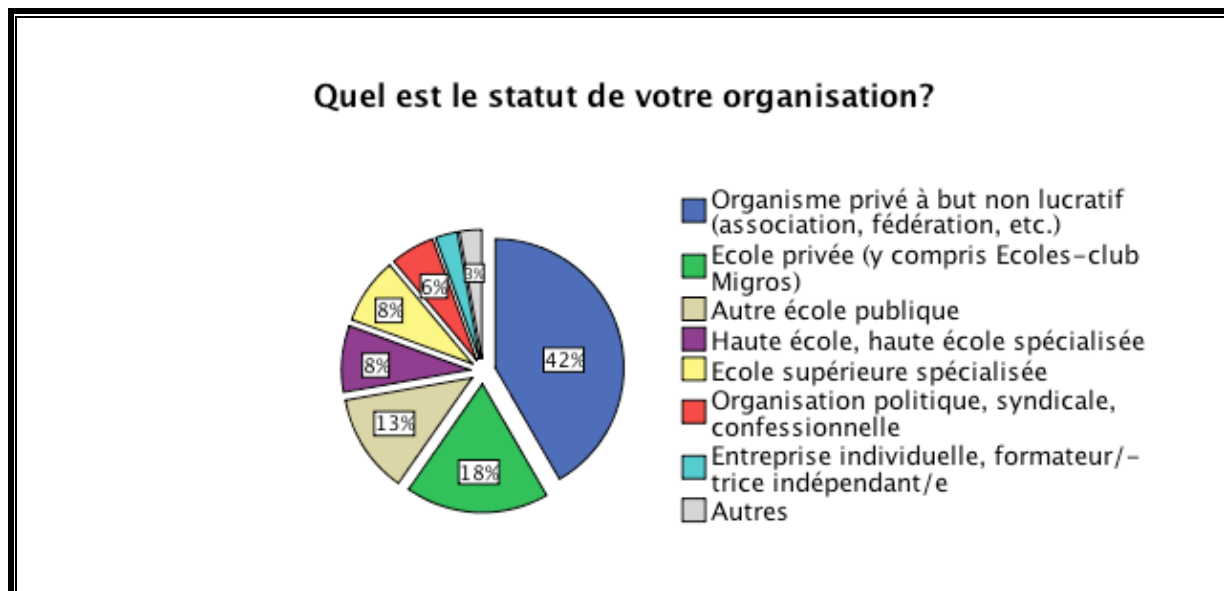


Figure 1. Statuts des organismes prestataires (Source: FSEA 2008)

Comparativement aux catégories de prestataires retenues par l'OFS dans ses enquêtes auprès des participants (indicateurs ESPA 2007), les associations faitières et les organisations à but non lucratif sont surreprésentées. Les entreprises, qui selon l'OFS représentent un cinquième des offres de formation, ne sont par contre pas représentés.

Afin de faciliter la comparaison des pourcentages des catégories entre les statistiques FSEA et OFS, les données du tableau suivant présentent, outre les pourcentages des diverses catégories de l'OFS, les pourcentages après suppression des données « Entreprises ».

Catégories de prestataires	OFS (ESPA 2006) %	FSEA (enquête 2007) %
<i>OFS:</i> 1 catégorie: Autres institutions		
<i>FSEA</i> 3 catégories: Organisme privé à but non lucratif (association, fédération, etc.) / Organisation politique, syndicale ou confessionnelle / Autres	31 (39)*	51
<i>OFS + FSEA:</i> Ecole privée (y compris Ecoles-club)	20 (25)*	18
<i>OFS:</i> 1 catégorie: Haute école, haute école spécialisée		
<i>FSEA:</i> 2 catégories: Haute école, haute école spécialisée / Ecole spécialisée supérieure	12 (15) *	16
<i>OFS + FSEA:</i> Autre école publique	7 (9)*	12
<i>OFS:</i> 1 catégorie: Particuliers		
<i>FSEA:</i> 1 catégorie: Entreprise individuelle, formateur/-trice indépendant/e	10 (12)*	3
<i>OFS + FSEA:</i> Entreprise, employeur	21 (0)*	0
Total	100	100

Tableau 4. Comparaison des catégories statistiques de prestataires OFS (ESPA) et FSEA (Source: FSEA 2008)

* Entre parenthèses: pourcentage de la catégorie en excluant les entreprises de la statistique OFS.

2. Offres: Heures de cours, inscriptions, heures-participants

2.1 Heures de cours

Les institutions contactées dans le cadre de l'enquête ont réalisé au total près de 2.5 millions d'heures de cours (**2'487'782**). Les 5 principaux prestataires offrent ensemble plus de 2.2 millions d'heures, alors que les 55 prestataires restants totalisent 1 million d'heures.

La plupart des prestataires ont cependant réalisé un nombre d'heures de cours nettement inférieur. Un quart des prestataires ayant répondu à cette question déclare ainsi moins de 500 heures de cours. Une petite moitié (45%) indique moins de 2000 heures de cours dispensés, les trois quarts moins de 10'500 heures et 90% moins de 21'000.

Mais un nombre assez important de personnes contactées n'ont pas fourni d'indications au sujet du nombre d'heures de cours. Ceci est dû en partie au manque de données, mais en partie aussi au fait que souvent, les offres de formation n'ont pas pu être saisies dans l'unité « heure de cours /leçon ». C'est par exemple le cas des études à distance.

Nombre des heures de cours	Nombre de prestataires	Pourcentages (%)	Pourcentages cumulés (%)
≤ 500	14	23	23
501 – 5'500	23	38	62
5501 – 10'500	8	13	75
10'501 – 15'500	6	10	85
15'501 – 20'500	2	3	88
≥ 20'500	7	12	100
Total	60	100	
<i>(pas de données)</i>	12		
Total	72		

Tableau 5. Heures de cours et leçons par prestataire (Source: FSEA 2008)

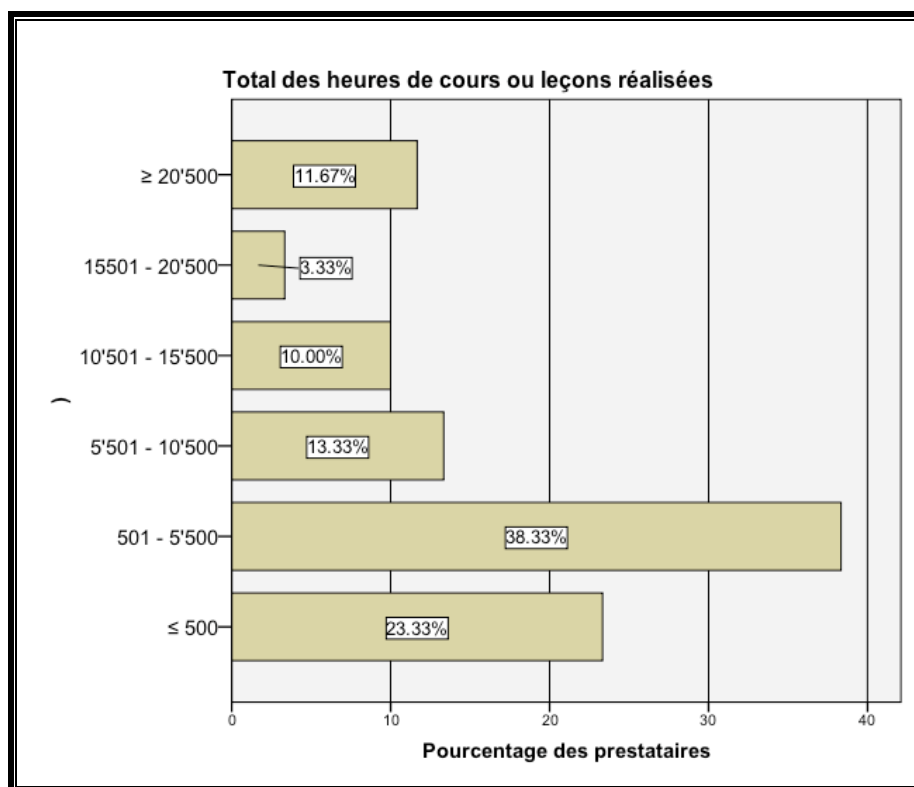


Figure 2. Heures de cours et leçons (Source: FSEA 2008)

2.2 Heures-participants

Le nombre d'heures-participants recensées se monte au total à **22'134'176**.

L'éventail est très large: le plus petit prestataire indique 130 heures-participants alors que le plus important (Ecoles-club) en mentionne 9 millions. Les petites institutions dominent sur l'ensemble. Près de la moitié des prestataires réalisent moins de 40'000 heures-participants.

30% des institutions concernées par l'enquête indiquent plus de 100'000 heures-participants, mais les différences sont ici aussi très marquées. Les 16 organisations totalisant plus de 100'000 heures-participants se répartissent comme suit:

- 5 prestataires avec plus de 1 million heures-participants
- 5 prestataires de 200'000 à 300'000 heures-participants
- 3 prestataires de 100'000 à 200'000 heures-participants
- 1 prestataire avec environ 720'000 heures-participants
- 1 prestataire avec environ 340'000 heures-participants

Le principal prestataire couvre donc à lui seul 41% de l'ensemble des heures-participants. Et les 5 principaux prestataires en couvrent ensemble 80%.

Les heures-participants sont calculées en multipliant les inscriptions par le nombre d'heures de cours. Elles sont calculées séparément pour chaque cours, puis additionnées pour obtenir le total.

Nombre d'heures-participants	Nombre de prestataires	Prestataires (%)	Pourcentages cumulés (%)
≤ 10'000	11	21	21
10'001 – 40'000	15	28	49
40'001 – 70'000	6	11	60
70'001 – 100'000	5	9	70
≥ 100'000	16	30	100
Total	53	100	
(pas de données)	19		
Total	72		

Tableau 6. Nombre d'heures-participants par prestataire (Source: FSEA 2008)

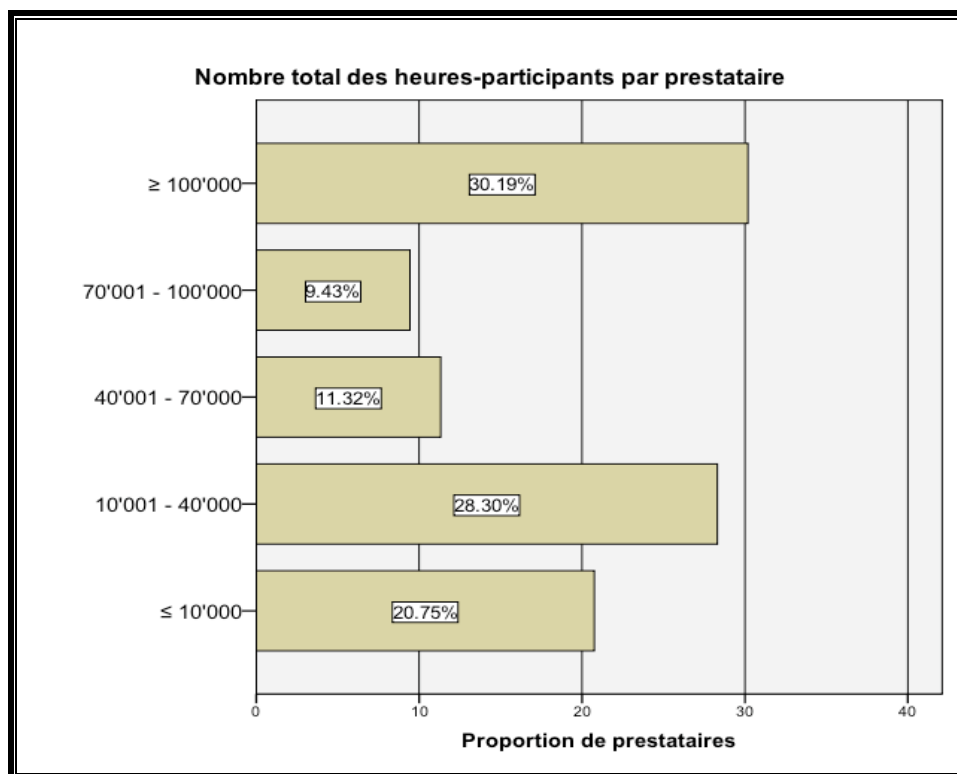


Figure 3. Nombre d'heures-participants par prestataire (Source: FSEA 2008)

Proportion des manifestations publiques et privées, ainsi que des mandats externalisés

Les chiffres suivants illustrent la répartition des formations entre les offres de cours publiques, les offres internes et les mandats externalisés.

Près d'un tiers (32%) des prestataires indiquent ne pas faire d'offres publiques. 10% des prestataires réalisent moins de 75% de leurs heures-participants dans le cadre de cours publics. Et pour la majorité des prestataires (60%), la part des heures-participants issues d'une offre publique est supérieure à 75%.

La moitié des prestataires (50%) n'annoncent aucune offre de cours interne. Pour un cinquième des prestataires, la part des cours internes représente moins d'un quart des heures-participants. Et un quart des prestataires réalise plus de 75% des heures dans le cadre d'offres de cours internes.

Les mandats externalisés ne jouent pas un rôle très important. 80% des prestataires contactés ne connaissent pas ce genre de mandat. Pour les 20% de prestataires restants, le volume de cours externalisés ne dépassent jamais le quart de leurs heures-participants.

2.3 Financement des frais de cours

Nous avons enregistré les diverses sources de financement couvrant les frais de cours. En l'absence de chiffres exacts, le prestataire a pu estimer cette part.

Sources de financement des cours	Proportion des sources de financement (%)
Participant-e-s aux cours	48
Pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes)	17
Employeur	17
Assurance-chômage	7
Autres sources ou source manquante	11
Total	100

Tableau 7. Part des diverses sources de financement couvrant les frais de cours (Source: FSEA 2008)

Les résultats montrent que la principale source de financement des cours est constituée des participant-e-s eux-mêmes, pour une part de 48%. Les pouvoirs publiques et les employeurs suivent avec 17% chacun. L'assurance-chômage finance 7% de l'ensemble des cours. Concernant les 11% manquants, soit la source de financement n'est pas mentionnée, soit il s'agit d'autres sources. Parmi ces dernières, on compte le Pourcent culturel Migros, qui couvre 25% des frais de cours des Ecoles-club.

Voici pour comparaison les données issues de l'enquête OFS (ESPA 2006, indicateur en ligne, financement d'activités de formation non formelle) auprès des participants à des cours. Il faut relever que l'OFS, contrairement à la FSEA, ne saisit pas les sources de financement des frais de cours, mais le nombre de cours. Les pourcentages indiqués ne concernent que la formation à des fins professionnelles:

Cours financés uniquement par les participant-e-s	20% des inscriptions
Financement entièrement par l'employeur:	63% des inscriptions
Financement partiellement par l'employeur	6% des inscriptions
Financement par d'autres sources	11% des inscriptions

Il n'est pas possible de comparer directement ces statistiques, car l'enquête s'est effectuée dans le premier cas auprès des prestataires, dans le second auprès des participant-e-s. En outre, le critère choisi a varié: frais de cours dans un cas et nombre de cours dans l'autre.

Malgré cela, il est possible de formuler certaines hypothèses. Ainsi, pour expliquer la grande divergence entre les parts attribuées à l'employeur, il est permis de supposer que la participation des employeurs aux frais de cours n'est probablement pas très élevée, même si ces derniers soutiennent financièrement une grande partie des cours de leurs employés (selon les statistique OFS, 70% des cours à des fins professionnelles sont entièrement ou partiellement soutenue par l'employeur).

Il n'est cependant pas possible de vérifier de telles suppositions avec les données disponibles. Il faut également tenir compte du fait que les entreprises, qui selon l'OFS organisent elles-mêmes 20% des cours, ne sont pas représentées dans les statistiques FSEA.

Proportions des diverses sources de financement des frais de cours

Considérons maintenant les sources de financement de la statistique FSEA une à une.

Financement des frais de cours par les participants

17% des prestataires indiquent que les frais de cours sont financés sans apports des participants. Pour un quart des prestataires (25%), les apports des participants représentent au maximum un tiers des recettes des cours et pour 42% des prestataires, cette part se monte au maximum aux deux tiers des coûts totaux des cours.

Pour un petit tiers des prestataires (32%), l'essentiel des recettes de cours (67-99%) provient des participants. Seuls 10% des cours sont financés exclusivement par les participants.

Part des frais de cours financés par les participants

Part des frais de cours financés par les participants (%)	Nombre de prestataires	Prestataires (%)	Pourcentages cumulés
0	12	17	17
1 – 33	18	25	42
34 – 66	12	17	58
67 – 99	23	32	90
100	7	10	100
Total	72	100	

Tableau 8. Part des participants dans le financement de l'ensemble des frais de cours (Source: FSEA 2008)

Financement des frais de cours par les pouvoirs publics

Une bonne moitié des prestataires (51%) ne reçoivent pas de contribution des pouvoirs publics pour financer les cours. Dans presque un tiers des cas (32%), la participation des pouvoirs publics se monte au maximum à un tiers des frais de cours. La part des pouvoirs publics est plus importante dans 17% des cas, dont 3% entièrement financés par des contributions publiques.

Part des frais de cours financée par les pouvoirs publics (%)	Nombre de prestataires	Prestataires (%)	Pourcentages cumulés
0	37	51	51
1 – 33	23	32	83
34 – 66	6	8	92
67 – 99	4	6	97
100	2	3	100
Total	72	100	

Tableau 9. Part des pouvoirs publics dans le financement des frais de cours (Source: FSEA 2008)

Financement des frais de cours par les employeurs

La participation des employeurs indique des similitudes avec celles des pouvoirs publics. 40% des prestataires ont réalisé leur offre de cours sans participation des employeurs. Une autre part de 40% des prestataires a bénéficié d'une participation de l'employeur située entre 1% et 33%, donc au maximum d'un tiers des recettes de cours.

Pour les 20% de prestataires restants, la part des employeurs est plus importante. Parmi eux, 4% des prestataires financent entièrement leurs cours par les employeurs.

Part des frais de cours financée par les employeurs (%)	Nombre de prestataires	Prestataires (%)	Pourcentages cumulés
0%	29	40	40
1 – 33%	29	40	81
34 – 66%	10	14	94
67 – 99%	1	1	96
100%	3	4	100
Total	72	100	

Tableau 10. Part des employeurs dans le financement des frais de cours (Source: FSEA 2008)

Financement par l'assurance chômage

L'assurance chômage ne participe au financement des cours que dans 25% des cas. La part de ce financement représente moins de 30% des recettes de cours dans la plupart des cas.

Part des frais de cours financée par l'ass. chômage (%)	Nombre de prestataires	Prestataires (%)	Pourcentages cumulés
0%	54	75	75
1 – 33%	11	15	90
34 – 66%	5	7	97
67 – 99%	2	3	100
100%	0	0	
Total	72	100	

Tableau 11. Part de l'assurance-chômage dans le financement des frais de cours (Source: FSEA 2008)

2.4 Inscriptions

Le nombre total d'inscriptions à un cours se monte à **609'869**.

Plus d'un quart (28%) de l'ensemble des prestataires recensés indiquent moins de 100 inscriptions et la moitié des prestataires moins de 1000 inscriptions durant l'année. L'éventail est cependant énorme: le plus petit prestataire annonce 3 inscriptions, le plus gros 460'000 (Ecoles-club).

Le plus gros prestataire se taille donc la part du lion du total des inscriptions (75%), comme il le fait également pour le nombre des heures-participants. Les 5 prestataires les plus importants cumulent à eux seuls 88% des inscriptions, ce qui signifie que seulement 12% des cours se répartissent entre les 55 organisations restantes.

Nombre d'inscriptions	Nombre de prestataires	Prestataires (%)	Pourcentages cumulés
≤ 100	17	28	28
101 – 1100	16	27	55
1101 – 2100	10	17	72
2101 – 3100	3	5	77
3101 – 4100	6	10	87
≥ 4100	8	13	100
Total	60	100	
<i>(pas de données)</i>	12		
Total	72		

Tableau 12. Nombre d'inscriptions par prestataire (Source: FSEA 2008)

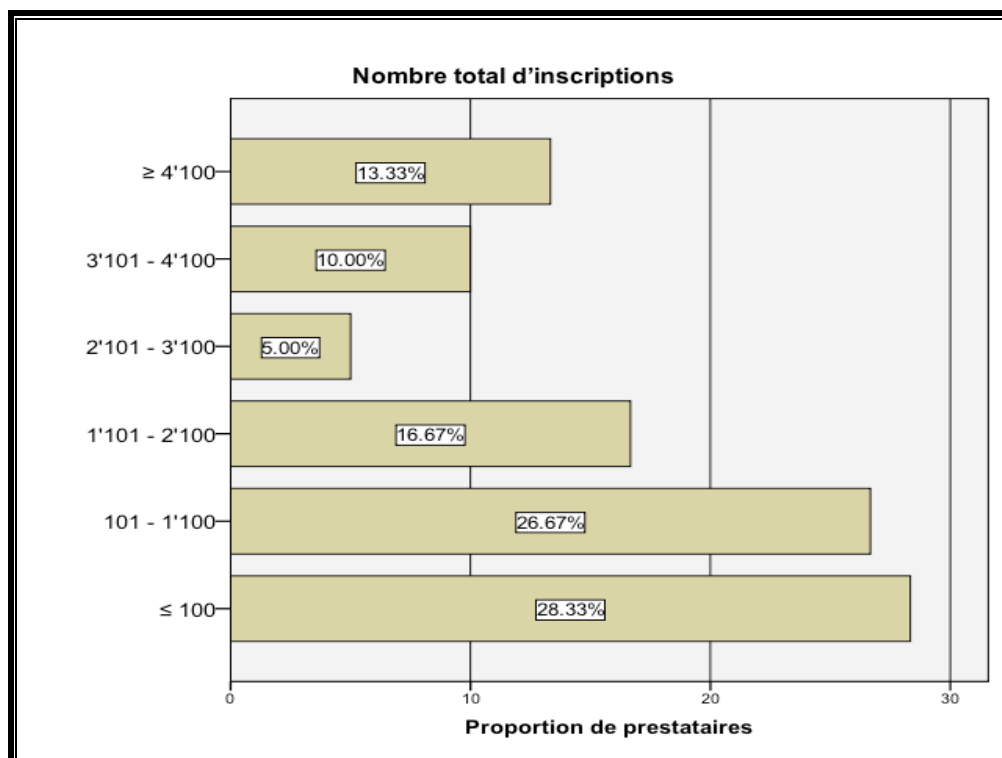


Figure 4. Nombre total d'Inscriptions par prestataire (Source: FSEA 2008)

2.5 Nombre de cours

Le nombre total de **cours** dispensés se monte à **environ 71'000**, les cours des Ecoles-club compris. Ce prestataire, le plus important d'entre tous, n'a pas relevé séparément le nombre de ses cours jusqu'à présent (ce sera chose faite dès 2009). Il est cependant possible, sur la base du nombre d'heures de cours, d'estimer le nombre de cours. Le bureau de coordination des Ecoles-club estime ainsi le nombre de cours à environ 55'000 pour l'année 2007.

La majeure partie des prestataires (51%) a réalisé moins de 50 cours. Parmi eux, 6 prestataires (environ 8%) n'ont aucun cours à leur actif. Il s'agit de prestataires qui débutent ou dont les activités ne consistent pas à proposer des cours, mais par exemple des séances de coaching individuelles ou un enseignement à distance.

Un bon cinquième des prestataires (22%) organisent entre 50 et 150 cours, 15 % entre 150 et 250 cours et 1 prestataire environ 400 cours. Des 6 prestataires restants, qui sont les plus importants, 5 dispensent entre 1'200 et 3'800 cours et les Ecoles-club environ 55'000 (estimation).

La part du principal prestataire dans l'offre totale de cours est donc ici aussi très élevée (75%).

Nombres de cours	Nombre de prestataires	Prestataires (%)	Pourcentages cumulés
≤ 50	37	51	52
51 - 150	16	22	75
151 - 250	11	15	90
251 - 350	1	1	92
≥ 350	6	10	100
Total	71	100	

Tableau 13. Nombre de cours dispensés par les prestataires (Source: FSEA 2008)

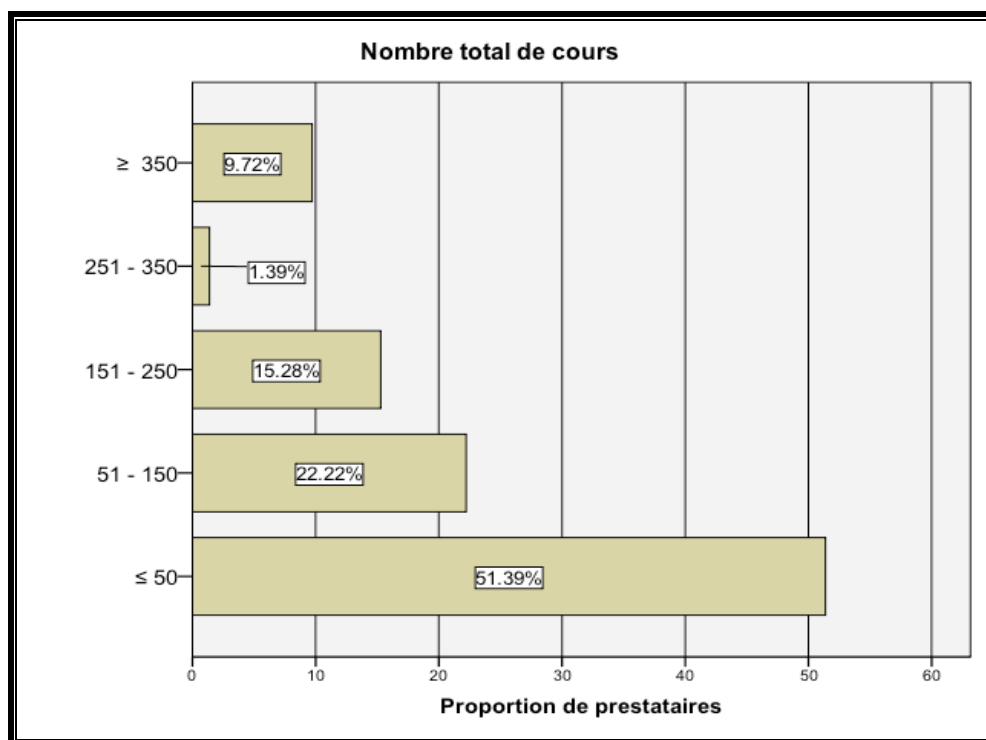


Figure 5. Nombre de cours dispensés par les prestataires (Source: FSEA 2008)

Concernant la durée des cours, on peut constater que la catégorie la plus souvent proposée est celle de « 17-40 heures ». Elle apparaît dans 60% des offres des prestataires. Mais ce n'est pas dans cette catégorie que le plus grand nombre de cours est proposé. La plupart des cours sont en effet de courte durée: 6'500 cours, soit 44%, ne durent que 4 heures au maximum.

Durée des cours (en heures)	Nombre total de cours (tous les prestataires)	Part des prestataires offrant ces cours (%)
≤ 4	6524	30
5-8	2768	58
9-16	740	48
17-40	1746	60
41-80	2154	45
81-200	767	45
Total	14'699 (sans les Ecoles-club)	

Tableau 14. Nombre cours et de prestataires en fonction de la durée des cours (Source: FSEA 2008)

Le nombre total de cours recensés approche les 71'000. Dans certains cas, les prestataires n'ont cependant pas pu préciser les statistiques de durée de leurs cours. C'est pourquoi le tableau 13 ne contient qu'une petite proportion des cours indiqués dans le tableau 12.

3. Responsables de cours

11'700 personnes ont été mandatées en tant que responsables de cours.

Plus de la moitié des prestataires recensés emploient moins de 25 responsables de cours. Un tiers des prestataires emploient moins de 10 responsables de cours.

Un cinquième des prestataires emploient plus de 100 responsables de cours. Parmi eux, 10 prestataires (16%) en occupent entre 100 et 400. Seul un prestataire se détache nettement: il emploie 7'800 responsables de cours à lui seul, soit les deux tiers du total recensé.

Nombre de responsables de cours	Nombre de prestataires	Prestataire (%)	Pourcentages cumulés
≤ 25	32	52	52
26 - 50	10	16	68
51 - 75	4	6	74
76 - 100	5	8	82
≥ 100	11	18	100
Total	62	100	
<i>Pas de données</i>	10		
<i>Total</i>	72		

Tableau 15. Nombre de responsables de cours par prestataires (Source: FSEA 2008)

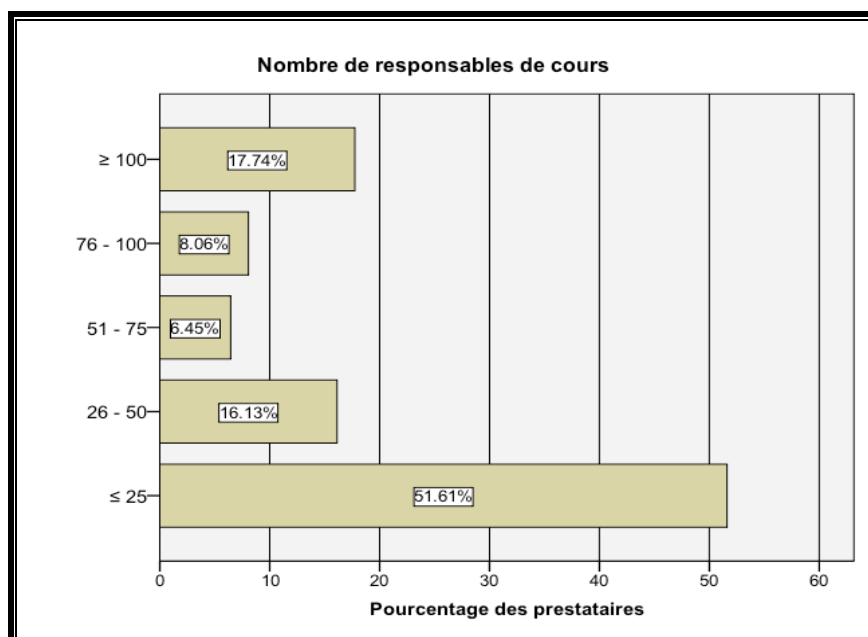


Figure 6. Nombre de responsables de cours par prestataires (Source: FSEA 2008)

La plupart des responsables de cours n'ont qu'un petit volume de travail: trois quarts d'entre eux sont actifs moins de 6 heures par semaine auprès des prestataires recensés. 1 heure par semaine correspond à env. 1 semaine par année.

	Vol. travail ≤ 6 h	Vol. travail 7-12 h	Vol. travail 13-20 h	Vol. travail ≥ 20 h	Nombre total respons. cours
Nbre responsables de cours	8'768	1336	649	916	11'700
Responsables de cours en %	75	11	6	8	100

Tableau 16. Responsables de cours en fonction du volume de travail hebdomadaire (Source: FSEA 2008)

Près de 12'000 personnes au total sont responsables de cours auprès des prestataires recensés. Près des deux tiers d'entre elles sont des femmes.

Les personnes engagées en tant que coachs ou pour une formation à distance ne sont pas recensées.

	Hommes	Femmes	Total
Nombre	4'338	7'481	11'819
Pourcentage (%)	37	63	100

Tableau 17. Proportion d'hommes et de femmes dans les responsables de cours (Source: FSEA 2008)

Diplômes des responsables de cours

Nous n'avons pas de données concernant les titres des responsables de cours des Ecoles-club. Les statistiques suivantes concernent donc un tiers seulement des responsables de cours.

Le titre le plus fréquemment acquis est FSEA 1. Il est porté par près d'un tiers des responsables de cours. Un bon cinquième des responsables de cours n'a aucun titre de formateur ou formatrice. Nous ne discutons ici que des titres dans le domaine didactique et méthodologique. Un responsable de cours « sans titre » n'a donc pas de formation didactique. Mais cela ne signifie pas qu'il n'a pas de diplôme dans sa spécialité.

Les prestataires ne connaissaient pas les titres de leurs responsables de cours dans 16% des cas. Cela concerne 20% des prestataires. Les 80% restants ont fourni ces informations.

	Nombre de diplômes	En % de tous les diplômes
FSEA 1	1'133	30
Brevet fédéral de formateur/-trice	241	6
Diplôme fédéral de responsable de formation	25	1
Diplôme d'une haute école spécialisée dans le domaine pédagogique (Université, Haute école)	371	10
Autres diplômes	591	16
Aucun diplôme de formateur/-trice (pédagogie, méthodologie, didactique)	798	21
Inconnu	610	16
Total	3'769	100

Tableau 18. Fréquence des diplômes en didactique ou méthodologie chez les responsables de cours (Source: FSEA 2008)

Une part relativement élevée de responsables de cours (16%) disposent d'un « autre diplôme ». Sur la base du type d'enquête menée, il n'est pas possible de savoir de quel genre de diplôme il s'agit.

4. Tendances

Les prestataires, sur la base d'une piste préétablie, ont été priés de cocher les thèmes qu'ils avaient proposés durant l'année et d'indiquer dans quels domaines ils prévoyaient de développer de nouveaux cours ou d'élargir ou de réduire l'offre existante.

La liste de thèmes a été reprise par l'Office fédérale de la statistique (OFS). Ce dernier utilise les catégories de thèmes proposées pour son enquête périodique auprès des participants à des cours de formation continue.

L'offre spécifique à des groupes cibles a également fait l'objet d'une enquête. Il s'est agi ici non pas de couvrir l'ensemble des thèmes, comme nous le faisons à l'aide de la liste de thèmes, mais au contraire de s'intéresser aux groupes cibles qui de l'avis de la FSEA sont particulièrement intéressants du point de vue de l'actualité des projets en cours ou des questions de politique de la formation qu'ils soulèvent. Il s'agit par exemple de questions tels que la future loi sur la formation continue ou le financement de la formation.

4.1 Les tendances concernant les thèmes

Le secteur thématique le plus demandé auprès des prestataires recensés est « Pédagogie et didactique, formation des formateurs ». 57% des prestataires ont réalisés 2007 cours dans ce domaine. Une proportion presque égale de prestataires (55%) a organisé des cours dans le domaine du développement personnel. Les cours pour cadres arrivent en troisième position (45%), suivis par les offres en informatique (42%). Un peu plus d'un tiers des prestataires (35%) ont réalisé des cours de langue.

Une grande partie des institutions contactées ont indiqué qu'elles offraient des thèmes non mentionnés dans la liste. Nous n'avons pas pu nous renseigner sur les thèmes dont il s'agit.

Ces chiffres ne donnent cependant pas d'indications au sujet du volume de l'offre. Seul le nombre de prestataires actifs dans ces divers domaines a été relevé.

L'enquête de l'OFS (ESPA 2006), livre par contre des données sur le nombre de cours grâce à l'enquête auprès des participants. Sur cette base, l'ordre de fréquence des thèmes est un peu différent:

L'OFS mentionne que « Les langues sont le thème le plus souvent abordé par les activités de formation non formelle (...). Avec 16% du total des heures, elles devancent largement les autres thèmes. Les thèmes qui suivent avoisinent quant à eux les 10% du total des heures. Il s'agit de « Santé et médecine », « Cours pour cadres » et « Informatique ». (Indicateurs, publication en ligne, « Thèmes des heures de formation non formelle »).

On peut donc constater que les thèmes les plus demandés par les participants – cours pour cadres, informatique, langues, médecine/santé – ne figurent qu'aux 3^e, 4^e, 5^e et 7^e rang dans notre statistique des prestataires.

Les thèmes « Pédagogie » et « Développement personnel » semblent être surreprésentés dans la statistique FSEA par rapport à la statistique OFS. Mais ceci ne peut pas être établi avec les données disponibles, car les deux systèmes se sont appuyés l'un sur les prestataires, l'autre sur le nombre d'heures de cours.

Mais il est possible que les deux approches – par le nombre de prestataires et par le nombre d’heures par participants – mènent effectivement à des résultats très différents. Il est ainsi possible qu’un grand nombre de prestataires proposent entre autres certains cours dans le domaine de la formation des formateurs ou du développement personnel, alors que le marché des cours de langues est davantage occupé par des prestataires spécialisés.

Thèmes	Nombre de prestataires offrant ce thème	Prestataires en %
Pédagogie et didactique, formation des formateurs	35	57
Développement personnel	34	55
Cours pour cadres	28	45
Informatique	26	42
Langues	22	35
Finances, vente	18	29
Santé et médecine	16	26
Sciences	14	23
Prestation de service et sécurité	12	19
Production industrielle, artisanat	10	16
Activités artistiques et créatrices	8	13
Ménage et famille	5	8
Sport et jeu	4	7
Agriculture, nature, écologie	4	7
Autres	24	39

Tableau 19. Répartition des prestataires en fonction des groupes de thèmes (Source: FSEA 2008)

Concernant l’évolution de l’offre (voir Tab. 20), l’enquête montre que seul un petit nombre de prestataires songent à réduire leurs activités. Le plus grand pourcentage de réduction prévu se situe dans la catégorie « Informatique »: 8% des prestataires ont l’intention de réduire leur offre. La même tendance s’observe de façon un peu moins marquée dans la catégorie « Développement personnel » (6% des prestataires). Mais certains prestataires prévoient d’augmenter leur offre actuelle précisément dans ces deux domaines.

L'évolution semble être la plus dynamique dans le secteur des cours pour cadres. Plus d'un tiers des prestataires (37%) prévoient d'élargir son offre. Ce chiffre est de 24% dans les domaines « Pédagogie et didactique », suivi de « Développement personnel » et de « Informatique » avec chacun 21%.

La tendance est semblable en ce qui concerne la création de nouveaux cours: les nouvelles offres pour cadres occupent la première place, cette fois-ci en compagnie des langues (18% des prestataires). Un prestataire sur six (16%) prévoit de créer de nouvelles offres dans les secteurs « Pédagogie et didactique » et « Développement personnel ».

Thèmes	Pourcentage des prestataires prévoyant de nouvelles offres ou un élargissement / une réduction de l'offre existante		
	Nouvelles offres (% des prestataires)	Élargissement de l'offre existante (% des prestataires)	Réduction de l'offre existante (% des prestataires)
Pédagogie et didactique, formation des formateurs	16	24	3
Développement personnel	16	21	6
Cours pour cadres	18	37	3
Informatique	13	21	8
Langues	18	13	2
Finances, vente	6	10	3
Santé et médecine	14	13	0
Sciences	13	11	2
Prestation de service et sécurité	6	6	2
Production industrielle, artisanat	6	13	2
Activités artistiques et créatrices	6	6	3
Ménage et famille	3	3	2
Sport et jeu	5	3	2
Agriculture, nature, écologie	3	2	2
Autres	14	11	3

Tableau 20. Planification des offres pour ces prochaines années (Source: FSEA 2008)

4.2 Les tendances concernant les groupes cibles

On a demandé aux membres d'indiquer pour quels groupes cibles ils ont offerts des formations spécifiques durant l'année de l'enquête.

Il ne s'agit pas ici de mener un inventaire exhaustif des groupes cibles de l'offre de formation continue, mais d'observer les groupes cibles qui indiquent actuellement des tendances évolutives (p. ex. les cadres) ou de groupes cibles importants par rapport à des changements politiques – loi sur la formation continue, motions, etc. Il s'agissait aussi de s'intéresser au groupes cibles correspondants à des activités et projets FSEA, par exemple les formateurs, les personnes peu qualifiées, les personnes en situation d'illettrisme.

Il s'est donc agi d'un choix opéré pour les besoins de la FSEA, ce que les personnes questionnées n'ont pas toujours bien compris. Certaines d'entre elles ont ainsi critiqué l'absence du plus grand groupe, celui des professionnels et des spécialistes. Il est possible d'élargir la liste des groupes cibles dans ce sens lors de la prochaine enquête.

Groupes cibles spécifiques 2007	Prestataires proposant des offres aux groupes cibles mentionnés en 2007	
	Nombre de prestataires	Pourcentage de prestataires (en %)
Cadres	39	63
Formateurs/-trices; responsables de cours	36	58
Personnes en réinsertion professionnelle	34	55
Personnes peu qualifiées	24	39
Personnes au chômage	18	29
Migrants/-tes	17	28
Personnes en situation d'illettrisme	14	23
Personnes âgées	8	13

Tableau 21. Part des prestataires qui proposent des offres à des publics spécifiques (Source: FSEA 2008)

Le groupe cible des cadres est le plus fréquemment mentionné en rapport avec la préparation de nouvelles offres (28% des prestataires). Le même groupe est aussi en tête de la catégorie « élargissement de l'offre existante ». Les autres groupes les plus souvent mentionnés sont les personnes en réinsertion professionnelle et les personnes peu qualifiées en deuxième position, suivies des formateurs/-trices.

Les plans de développement de nouvelles offres et d'élargissement de l'offre existante se concentrent en partie sur les mêmes groupes cibles: les cadres en première position (23% des prestataires), suivis des formateurs/-trices (18%), puis des personnes en réinsertion professionnelle (16%) et enfin avec 11% chacune les catégories des personnes peu qualifiés ou en situation d'illettrisme.

Comme dans le cas du choix des thèmes, les plans de réduction de l'offre en rapport avec les publics cibles ne jouent qu'un rôle marginal. Aucune réduction de l'offre n'est prévue pour 6 des 8 groupes cibles mentionnés. Et en ce qui concerne les deux groupes restants – les personnes âgées et les formateurs/-trices – seuls 2% et 3% des prestataires indiquent un plan de réduction.

Groupes cibles spécifiques 2007	Nombre de prestataires prévoyant de nouvelles offres ou un élargissement des offres existantes		
	Nouvelles offres (% prestataires)	Elargissement des offres (% prestataires)	Réduction des offres (% prestataires)
Cadres	28	23	0
Formateurs/-trices; responsables de cours	15	18	3
Personnes en réinsertion professionnelle	19	16	0
Personnes peu qualifiées	19	11	0
Personnes au chômage	13	5	0
Migrants/-tes	8	15	0
Personnes en situation d'illettrisme	11	11	0
Personnes âgées	11	5	2

Tableau 22. Evolution prévue des offres pour des groupes spécifiques (Source: FSEA 2008)

5. Défis futurs

En première place des défis mentionnés figure le développement d'offres. Plus des trois-quarts des personnes questionnées estiment qu'il s'agit du principal défi des prochaines années. En seconde position apparaît l'accès à de nouveaux groupes cibles (60%), puis l'assurance qualité (50%).

Un peu moins de la moitié des prestataires (42%) considère aussi le marketing et les relations publiques en tant que défi. La formation et la qualification des responsables de cours sont un sujet important pour deux prestataires sur cinq (40%).

Les changements sur le plan politique, notamment l'élaboration d'une loi sur la formation continue, sont mentionnés en tant que défis par un tiers des prestataires. Les questions internationales, mentionnées par un quart des prestataires, semblent un peu moins urgentes.

	Prestataires considérant le thème de la liste en tant que défi	
	Nombre de prestataires	Pourcentage de prestataires (%)
Développement de nouvelles offres	47	76
Accès à de nouveaux groupes cibles	37	60
Développement de la qualité de votre institution/offres	31	50
Marketing, Relations publiques	26	42
Formation/qualification de vos formateurs (trices)	25	40
Nouveaux modèles de financement	22	36
Concurrence d'autres/de nouveaux prestataires	21	34
Mise en place d'e-learning et/ou Blended Learning (apprentissage mixte)	20	32
Changements politiques dans le domaine de la formation continue (loi fédérale)	20	32
Coopération avec d'autres prestataires	16	26
Développements internationaux	16	26
Processus de Copenhague	14	23
Reconnaissance d'acquis non formels	13	21
Processus de Bologne	10	16
Perméabilité du système de formation	8	13
Autres	4	7

Tableau 23. Défis pour la planification future des offres (Source: FSEA 2008)

6. Questions méthodologiques

Cette analyse statistique est fondée sur le questionnaire utilisé pour la statistique FSEA en 2001. Ce formulaire a été légèrement retouché et raccourci. Nous n'avons utilisé qu'un seul questionnaire, contrairement aux enquêtes précédentes, qui comprenaient trois questionnaires séparés pour les manifestations publiques, les manifestations internes et les tendances. Les deux premières catégories ne sont plus recensées séparément, mais leur pourcentage est indiqué dans le total des heures-participants.

Les questions relatives aux tendances (l'ancien formulaire C) ont également été intégrées et retravaillées.

Date de l'enquête

L'enquête s'est déroulée en avril 2008. Le lien pour l'enquête en ligne est resté activé pendant quatre semaines. Les réponses arrivées plus tard ont pu être envoyées sur support papier à la FSEA.

Institutions recensées

Nous avons demandé à tous les membres de la catégorie 1 (associations faitières et organisations suprarégionales) et de la catégorie 2 (certains prestataires de formation) de participer à l'enquête. Les membres FSEA individuels, à savoir les spécialistes et les responsables de cours, n'ont pas été contactés.

72 membres ont rempli le questionnaire. D'autres membres n'ont pu participer faute de temps, mais ont annoncé qu'ils participeraient aux enquêtes futures.

Les organisations de grande taille non représentées dans cette statistique sont:

- Société suisse des employés de commerce
- Le groupe d'institutions de formation Kalaidos
- La Fédération Suisse pour l'Education des Parents.

Les entreprises elles non plus ne sont pas représentées, car très peu d'entre elles, ou leur département des ressources humaines, sont membres de la FSEA.

51 des membres recensés ont leur siège en Suisse alémanique et 21 en Suisse romande. Mais les associations faitières et les organisations suprarégionales ont fournis des chiffres qui regroupent des prestataires de toutes les régions linguistiques.

Les données de la Suisse italienne n'ont pas pu être collectées cette année, mais le seront lors de la prochaine enquête. Il est prévu que le secrétariat FSEA de la Suisse italienne et la Conferenza per la formazione continua CFS collaborent.

Offres de formation continue recensées

Les domaines d'offres suivants sont pris en compte: cours de formation continue, cours pour la préparation à l'obtention d'un diplôme supérieur (tertiaire B, c.-à-d. brevet fédéral ou diplôme fédéral; offres venant surtout des écoles spécialisées supérieures, formation continue des hautes écoles (tertiaire A, cours spécifiques, module de formation continue, ateliers, cours CAS et filière d'études postgrades, par ex. DAS offerte par les universités et hautes écoles spécialisées). Ne sont pas pris en compte les masters de formation continue (MAS).

Le secteur du tertiaire B a été intégré en raison des limites parfois peu claires entre la formation continue et la formation professionnelle supérieure. Des réflexions sont en cours au niveau fédéral en vue de redéfinir cette limite. Cette clarification n'étant pas achevée, nous avons décidé en attendant d'intégrer la formation professionnelle supérieure dans les statistiques.

Chiffres clés

Nous avons retenus les critères suivants:

Offres de formation continue: nombre de cours, heures de cours/leçons, heures-participants, inscriptions, répartition des heures-participants entre les cours publics, les cours internes et les mandats externalisés.

Collaborateurs/-trices: nombre de responsables de cours et d'enseignants, leurs diplômes et la proportion d'hommes et de femmes parmi les responsables.

Financement: Part des diverses sources de financement aux recettes de cours.

La plupart des données reposent sur des chiffres exacts. En l'absence de données précises, les estimations étaient autorisées, pour autant qu'elles soient fondées. Dans ce cas, la réponse est accompagnée d'une remarque.

Tendances et défis

La question posée ici aux prestataires concerne les changements qu'ils prévoient ces prochaines années dans leur offre de formation concernant les thèmes et les groupes cibles. Il ne s'agit pas d'indiquer des tendances dans le sens statistique, mais des données sur leur propre planification des années à venir.

La question des principaux défis attendus est aussi orientée vers l'avenir.

Ces deux secteurs permettent de se faire une idée approximative de l'évolution future dans la perspective des prestataires. Si la statistique se répète chaque année, il sera possible d'en déduire des tendances.

Concept de formation continue

La statistique est fondée sur la notion de formation continue intégrale adoptée par la FSEA. Nous n'avons pas fait de distinction entre la formation continue en général et celle suivie à des fins professionnelles, car cette distinction n'est pas possible au niveau des prestataires et des offres.

Cette distinction peut cependant se révéler adéquate dans le cadre d'enquêtes auprès des participants, lorsqu'il est question de la motivation et des buts personnels en rapport avec la formation continue.

Relation avec les relevés de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

Nous nous sommes efforcés, dans la mesure du possible, d'assurer le lien entre la statistique FSEA et les enquêtes périodiques de l' OFS. Nous avons ainsi par exemple utilisé la liste des thèmes de l'OFS.

Il est prévu d'approfondir cette harmonisation des statistiques avec celles de l'OFS lors des prochaines enquêtes auprès des prestataires, lorsque cela est faisable et judicieux.

Annexe

- Liste des tableaux et figures
- Indications bibliographiques
- Questionnaire et guide

Liste des tableaux et des illustrations

Tableaux

- Tableau 1. Comparaison des chiffres clés pour la période 1997-2007 (Source: FSEA 2008)
- Tableau 2. Catégories de membres au sein de la FSEA (Source: FSEA 2008)
- Tableau 3. Statut des organismes prestataires (Source: FSEA 2008)
- Tableau 4. Comparaison des catégories statistiques de prestataires OFS (ESPA) et FSEA (Source: FSEA 2008)
- Tableau 5. Heures de cours et leçons par prestataire (Source: FSEA 2008)
- Tableau 6. Nombre d'heures-participants par prestataire (Source: FSEA 2008)
- Tableau 7. Part des diverses sources de financement couvrant les frais de cours (Source: FSEA 2008)
- Tableau 8. Part des participants dans le financement de l'ensemble des frais de cours (Source: FSEA 2008)
- Tableau 9. Part des pouvoirs publics dans le financement des frais de cours (Source: FSEA 2008)
- Tableau 10. Part des employeurs dans le financement des frais de cours (Source: FSEA 2008)
- Tableau 11. Part de l'assurance-chômage dans le financement des frais de cours (Source: FSEA 2008)
- Tableau 12. Nombre d'inscriptions par prestataire (Source: FSEA 2008)
- Tableau 13. Nombre de cours dispensés par les prestataires (Source: FSEA 2008)
- Tableau 14. Nombre cours et de prestataires en fonction de la durée des cours (Source: FSEA 2008)
- Tableau 15. Nombre de responsables de cours par prestataires (Source: FSEA 2008)
- Tableau 16. Responsables de cours en fonction du volume de travail hebdomadaire (Source: FSEA 2008)
- Tableau 17. Proportion d'hommes et de femmes dans les responsables de cours (Source: FSEA 2008)
- Tableau 18. Fréquence des diplômes en didactique ou méthodologie chez les responsables de cours (Source: FSEA 2008)
- Tableau 19. Répartition des prestataires en fonction des groupes de thèmes (Source: FSEA 2008)
- Tableau 20. Planification des offres pour ces prochaines années (Source: FSEA 2008)
- Tableau 21. Part des prestataires qui proposent des offres à des publics spécifiques (Source: FSEA 2008)
- Tableau 22. Evolution prévue des offres pour des groupes spécifiques (Source: FSEA 2008)
- Tableau 23. Défis pour la planification future des offres (Source: FSEA 2008)

Source de tous les tableaux: FSEA

Figures

- Figure 1. Statuts des organismes prestataires (Source: FSEA 2008)
- Figure 2. Heures de cours et leçons
- Figure 3. Nombre d'heures-participants par prestataire (Source: FSEA 2008)
- Figure 4. Nombre total d'inscriptions par prestataire (Source: FSEA 2008)
- Figure 5. Nombre de cours dispensés par les prestataires (Source: FSEA 2008)
- Figure 6. Nombre de responsables de cours par prestataires (Source: FSEA 2008)

Source de toutes les figures: FSEA

Indication bibliographiques

Schläfli, André / Sgier, Irena: Porträt Weiterbildung Schweiz. Reihe Länderberichte, hrsg. vom Deutschen Institut für Erwachsenenbildung DIE. Bielefeld: Bertelsmann, 2008.

Office fédéral de la statistique OFS (2007): Indicateurs de la formation continue. Analyse des données issues de l'enquête suisse sur la population active 2006 (ESPA). Publication en ligne sur www.bfs.admin.ch, rubriques Thèmes > Education, science > Formation continue > Indicateurs.

Statistique: La formation des adultes en Suisse 2001. Zurich: FSEA 2001

Statistiques de l'éducation des adultes en Suisse 2007 - Questionnaire

A. Chiffres clés

1. Institution

1.1 Adresse

Nom de l'institution	
Adresse	
Personne de contact	
Courriel	
Site Internet	
Membre FSEA - catégorie	<input type="checkbox"/> cat. 1 <input type="checkbox"/> cat. 2 <input type="checkbox"/> ne sais pas (cat.1 ou cat. 2) <input type="checkbox"/> non-membre / autres

1.2 L'organisme responsable de votre institution est une/un

- Haute école, haute école spécialisée
- Ecole professionnelle supérieure
- Autre école publique
- Ecole privée (y compris Ecoles-club Migros)
- Organisme privé à but non lucratif (association, fédération, etc.)
- Organisation politique, syndicale, confessionnelle
- Entreprise, employeur
- Entreprise individuelle, indépendant(e), formateur(trice)
- Autre organisme responsable

1.3 Année de référence (12 mois)

2007 2006/07 (2 semestres) (cochez ce qui convient)

2. Activités, cours

2.1 Total des inscriptions: _____

2.2 Total des heures de cours ou des leçons de 45-60 minutes: _____

2.3. Total des heures-participants: _____

2.3.1 Dont:

.....% heures-participants dans le cadre de manifestations **publiques**

.....% heures-participants dans le cadre de manifestations **internes**

.....% heures-participants dans le cadre de **mandats externalisés (outsourcing)**

Les données figurant sous 2.1 à 2.3 sont des chiffres exacts des estimations
 en partie des chiffres exacts, en partie estimations

2.4. Nombre de cours selon la durée des cours

Jusqu'à 4h 5 - 8h 9 -16h 17 - 40h 41-80h 81 - 200h plus de 200h **Total cours**

Les données figurant sous 2.4 sont des chiffres exacts des estimations
 en partie des chiffres exacts, en partie des estimations

Remarques

2.5 Sources de financement couvrant vos frais de cours

Veuillez mentionner ou estimer le pourcentage des différentes sources de financement:

.....% Participant-e-s
.....% Pouvoirs publics (Confédération, canton, commune)
.....% Employeurs
.....% Assurance-chômage
.....% *Autres sources*

Les données figurant sous 2.5 sont des chiffres exacts des estimations
 en partie des chiffres exacts, en partie des estimations

Remarques

3. Collaboratrices et collaborateurs

Ont collaboré durant l'année de référence (cf. 1.3):

3.1. Nombre de responsables de cours, d'animatrices et animateurs, etc. répartis selon leur engagement en heures par semaine (un engagement d'une semaine entière par année correspond à peu près à 1 heure par semaine)

jusqu'à 6 h 7 - 12 h 13 - 20 h plus de 20 h **Total formateurs/-trices (3.1.)**

3.1.1. Mention du genre (Nombre d'hommes et de femmes parmi les responsables de cours, les animatrices et animateurs)

Nombre d'hommes

Nombres de femmes

3.1.2. Diplômes (Nombre de responsables de cours, d'animatrices et d'animateurs en possession d'un diplôme correspondant)

_____ FSEA 1
_____ Brevet fédéral de formateur/-trice
_____ Diplôme fédéral de responsable de formation
_____ Diplôme d'une haute école dans le domaine pédagogique (université, haute école spécialisée)
_____ Autres diplômes
_____ Sans diplôme en tant que formateur/-trice (pédagogie, méthodologie, didactique)

B: Questions générales et tendances

4. Secteurs thématiques (vous pouvez cocher plusieurs cases par ligne)

4a Dans quels secteurs avez-vous proposé des offres en 2007?	4b. Dans quels secteurs planifiez-vous des changements ces prochaines années?			
	Nouvelles offres	Elargissement de l'offre	Réduction de l'offre	Pas de changement
<input type="checkbox"/> Langues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Informatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Finances, vente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Cours pour cadres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Activités artistiques et créatrices	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Développement personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Santé et médecine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Sports et jeux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Ménage et famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Prestations de service et sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Production industrielle, artisanat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Pédagogie et didactique – formation de formateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Sciences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Agriculture, nature, écologie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarques

--

5. Groupes cibles

Prévoyez-vous de créer de nouvelles offres ou d'élargir vos offres existantes pour les groupes cibles suivants durant les prochaines années?

5a Pour quels groupes cibles avez-vous offert des formations spécifiques en 2007?	5b Prévoyez-vous des modifications dans vos offres pour ces groupes cibles?			
	Nouvelles offres	Elargissement de l'offre	Réduction de l'offre	Pas de changement
<input type="checkbox"/> Personnes à réinsérer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Cadres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Formateurs/-trices	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Personnes peu qualifiées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Personnes en situation d'illettrisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Migrant/e/s	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Seniors	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Chômeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autre(s) groupe(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarques :

6. Défis futurs

Quels sont les changements et les défis les plus importants que votre organisation devra affronter ces prochaines années?

<input type="checkbox"/>	Développement des offres
<input type="checkbox"/>	Atteindre de nouveaux groupes cibles
<input type="checkbox"/>	Mise en place d'e-learning et/ou Blended Learning (apprentissage mixte)
<input type="checkbox"/>	Développement de la qualité de votre institution/offre
<input type="checkbox"/>	Formation/qualification de vos formateurs (trices)
<input type="checkbox"/>	Concurrence d'autres/nouveaux fournisseurs
<input type="checkbox"/>	Coopération avec d'autres prestataires
<input type="checkbox"/>	Perméabilité du système de formation
<input type="checkbox"/>	Reconnaissance d'acquis non formels
<input type="checkbox"/>	Marketing, relations publiques
<input type="checkbox"/>	Changements politiques dans le domaine de la form. continue (loi fédérale)
<input type="checkbox"/>	Nouveaux modèles de financement
<input type="checkbox"/>	Processus de Bologne
<input type="checkbox"/>	Processus de Copenhague
<input type="checkbox"/>	Développements internationaux
<input type="checkbox"/>	Autres défis

Remarques :

**Fin du questionnaire – un grand merci pour votre collaboration!
La FSEA publiera les résultats en juillet.**

FSEA – Statistiques des prestataires d'offres - Guide pour le questionnaire

Partie A – Chiffres clés

1. Les données à fournir représentent les **sommes de l'ensemble de votre institution**, y compris toutes les sections, filiales, organisations membres, etc. actives dans toute la Suisse (à l'**exception** des organismes qui sont eux-mêmes également membres de la FSEA). Si une partie des manifestations ne figure pas dans les statistiques, veuillez indiquer la part manquante (pourcentage approximatif) sous « Remarques ».

Les membres FSEA qui sont eux-mêmes des organisations faïtières (groupements cantonaux interinstitutionnels constitués d'organisations de formation d'adultes actives dans le même canton) ne communiquent que les données relevant de **leurs activités faïtières**.

Si vous ne disposez pas de **chiffres exacts**, veuillez indiquer une estimation et le mentionner dans le questionnaire.

- 1.3 Ce sont les **activités d'une année entière**, par ex. l'année civile 2007 ou bien les activités de 12 mois chevauchant deux années civiles 2006/07 (par ex. 2^e semestre de 2006 et 1^{er} semestre de 2007) qui sont prises en compte. Veuillez indiquer dans le formulaire quelle est votre référence!
2. Les secteurs d'offres suivants sont pris en compte: **cours de formation continue**, cours préparatoires pour l'obtention d'un **diplôme professionnel supérieur** (tertiaire B, c-à-d. brevet fédéral ou diplôme fédéral; notamment offres d'écoles professionnelles supérieures), formation continue des hautes écoles (tertiaire A, cours spécifiques, module de formation continue, workshops, cours CAS et filières d'études postgrades, par ex. DAS offerte par les universités et les hautes écoles spécialisées). Les masters de formation continue (MAS) ne sont pas recensés.

2.1 **Une inscription** correspond à la fréquentation d'une personne à un cours.

2.2 **Heures de cours ou leçons** de 45-60 minutes.

2.3 Le **nombre d'heures-participants** est **calculé séparément pour chaque inscription/participation** en multipliant le nombre d'inscriptions/participants par le nombre d'heures de cours. Veuillez alors additionner le résultat de ces multiplications pour obtenir le nombre d'heures-participants.

Exemple pour le calcul des heures/participants:

Cours A avec 100 participants durant 2 heures	= 200 heures-participants
Cours B avec 12 participants durant 40 heures	= <u>480</u> heures-participants
Total des heures-participants	= 680 heures-participants

2.3.1 En tant que manifestations **publiques** sont prises en compte toutes les activités de formation, qui font l'objet d'une offre publique.

Le terme « **interne** » se rapporte uniquement aux activités de formation que vous mettez sur pied pour votre propre organisation et pour votre personnel (association, entreprise, administration).

Sous **mandats externalisés (outsourcing)** sont recensées les formations que vous

assumez sur mandat d'une autre organisation ou d'une autre entreprise. Font l'objet d'une saisie aussi bien les activités qui ont lieu dans l'entreprise mandante que celles qui se déroulent dans votre organisme sur demande de l'entreprise mandante.

- 2.4** Si un cours comprend plusieurs **modules** définis séparément, chaque module doit être comptabilisé. S'il n'est pas possible d'attribuer une durée à chaque cours, veuillez alors indiquer le nombre total de cours dispensés.
- 2.5** Les données relatives aux **sources de financement** se rapportent à l'ensemble des sources financières couvrant vos frais de cours pour l'année 2007. Si vous ne disposez pas de chiffres exacts, veuillez estimer la proportion des sources de financement. Il ne s'agit pas du financement de votre institution (par ex. Part des subventions), mais seulement du financement des frais de cours.
- 3.** Le terme « **collaborateur/-trice** » inclut les employé(e)s, les mandataires et les collaboratrices/-teurs bénévoles.
- 3.1** Les **engagements hebdomadaires** sont à **répartir et à recalculer sur une année**, p.ex. une seule semaine de travail sur l'année de référence (cours bloc) équivaut plus ou moins à une heure/semaine
- 3.1.2** Les **diplômes** ne concernent que la formation méthodique et didactique. Cela veut signifie qu'un responsable de cours avec une licence universitaire en histoire mais sans diplôme de formateur doit être répertorié sous "sans diplôme".

Partie B: Questions générales et tendances

- 4.-6** Il s'agit ici d'une estimation concernant le développement de l'offre. Veuillez prendre en compte non seulement les changements concrets déjà planifiés, mais également les modifications non encore planifiées, mais attendues ou discutées au sein de votre institution.

Veillez noter:

La plupart des champs doivent être complétés. Si vous n'offrez pas de cours dans un domaine ou si, par exemple, les formateurs n'ont pas de diplôme spécifique, veuillez **saisir un zéro**. Si vous ne disposez pas de chiffres corrects, veuillez saisir une estimation.

Si vous avez encore des questions, veuillez vous adresser à Martine Egger, par courriel (martine.egger@alice.ch) ou par téléphone: 022 994 20 10.